

ELECTIONS CSE 2026

Solidaires
Sud
Rail

NOS EMPLOIS, NOS CARRIÈRES,
NOS VIES TOUT EST LIÉ !

19 - 26 NOVEMBRE 2026



Solidaires
Sud
Rail





NOS EMPLOIS, NOS CARRIÈRES, NOS VIES : TOUT EST LIÉ !

Quand la fédération SUD-Rail pose ses exigences au gouvernement sur le financement des transports ou qu'elle construit des luttes écologiques et sociales avec des associations, nous nous battons également pour les emplois des cheminotes et cheminots. Le ferroviaire est un secteur stratégique pour répondre aux défis climatiques. Une entreprise publique et intégrée SNCF est indispensable pour répondre aux enjeux de la société et ses inégalités.

Le maintien de nos emplois et d'une organisation du travail nous permettant d'assurer nos missions tout en respectant notre santé est un combat que les équipes militantes SUD-Rail mènent au quotidien.

Nous nous opposons avec notre outil syndical aux directions qui cherchent à masquer la réalité des réorganisations, transformations, fusions, fermetures de chantiers... qui dégradent le service rendu aux usager.e.s et altèrent nos conditions de travail.

Notre syndicalisme de lutte et de terrain est indispensable pour changer les choses !



Plus que jamais, une de nos priorités !

Les réorganisations, les suppressions d'emplois, la mobilité contrainte et forcée, **ce système institutionnel d'harcèlement inquiète et épuise les cheminotes et cheminots de tous les collèges.**

La direction SNCF profite de l'absence d'instances représentatives du personnel de proximité pour ne jamais arrêter ce rouleau compresseur de restructurations compulsives.

Chaque année, à la même période, la DRH du Groupe SNCF annonce un nombre de recrutements (et pas d'embauches) qui pourrait laisser croire que, sur le terrain, la situation est sous contrôle.

Les recrutements ne compensent ni les suppressions d'emplois accumulées depuis des années, ni l'explosion des besoins liés à l'augmentation du trafic ferroviaire.

La réalité est toute autre ! Les congés payés ne sont pas toujours accordés selon les desideratas des agent.e.s, les demandes de mutations professionnelles ou de temps partiels restent trop souvent bloquées et les roulements connaissent toujours plus de productivité...

Pourtant, aux dires de la direction, il ne resterait que quelques « irritants » remontés des enquêtes patronales (C à vous) et ils seraient

traités immédiatement dans les établissements.

En 2017, nous étions 159 690 cheminot.e.s au sein du Groupe Public Unifié. En 2025, le chiffre est 150 433 (en sortant les effectifs dans les filiales Voyageurs et Fret). **Cette baisse continue des effectifs n'est pas un accident** : elle est le résultat d'une stratégie assumée de réduction de la masse salariale et de transformation de la SNCF en groupe éclaté de filiales mises en concurrence.

La direction SNCF profite de l'absence d'instances représentatives du personnel de proximité pour ne jamais arrêter ce rouleau compresseur de restructurations compulsives.

Nous pouvons tirer deux enseignements de cette chute continue des effectifs :

- Il est incompréhensible de supprimer des emplois à la SNCF alors que les personnes prennent de plus en plus les trains et que cette tendance ne va pas s'arrêter
- Le Groupe Public Unifié va être vidé de plus en plus avec l'accélération des filiales et le cloisonnement dans une société sera définitif

L'ensemble des élu.e.s SUD-Rail vont s'attacher à imposer un contrôle social sur ces questions d'emploi et construire

toujours plus de luttes locales pour arrêter cette **austérité budgétaire nationale** ! Cette priorité est aussi centrale pour nos revendications concernant le **financement de la sécurité sociale** et de notre système de retraite, de nos **Activités Sociales et Culturelles**.

Imposons la réinternalisation de la charge de travail et des emplois dans toutes les activités !

La SNCF ne cesse de confier une partie de ses activités à une ou des entreprises extérieures. Toutes les SA SNCF ont recours à l'externalisation et dans tous les domaines : la formation professionnelle, la maintenance ferroviaire, la vente des billets, les services RH/Action sociale au sein d'Optim' Services, les services informatiques, les missions/travaux de Gares et Connexions... Les exemples ne manquent pas et augmentent d'année en année.

Les directions justifient leurs choix stratégiques en affirmant que « ce ne sont pas des emplois au cœur du ferroviaire ». Ce choix libéral permet de **sortir de plus en plus de cheminot.e.s de la branche ferroviaire** et du Groupe Public Unifié et de **renforcer la concurrence** entre les travailleurs.euses. **C'est un paquet cadeau pour le patronat** : liquider l'entreprise publique SNCF – sa réglementation du travail, son statut et les droits des cheminot.e.s.

SUD-Rail exige une cartographie précise, par société et par établissement, des charges externalisées et des coûts économiques. Ensuite, nous revendiquons un plan national de réinternalisation au sein du Groupe Public SNCF. Plus d'emplois au sein du Groupe, c'est moins de précarité et plus de possibilités pour nos parcours professionnels et nos déroulements de carrières !

Heureusement que nous n'avons pas signé le dernier accord sur l'emploi !

La direction de l'entreprise a réussi à avoir un nouvel outil patronal pour piloter sa politique générale de l'emploi et adapter les évolutions nécessaires des compétences et des emplois au regard des besoins de l'entreprise. **Tout est dit dans les premières lignes de cet accord** intitulé « Pilotage de l'emploi et développement des parcours professionnel » et validé par toutes les fédérations cheminotes **sauf SUD-Rail**.



Les besoins de l'entreprise, qui découlent des plans de performance et de leurs gains de productivité, sont contradictoires avec les intérêts individuels et collectifs des salarié.e.s. Il suffit de voir que maintenant on parle d'adéquation charges/ressources et non plus d'effectifs à disposition, d'effectifs réels ou de cadre d'organisation. **Cet accord « fourre-tout » permet à l'employeur de se dédouaner de ses responsabilités sur les organisations du travail.**

A SUD-Rail, nous affirmons que la « polyvalence » peut être maîtrisée et reconnue car les compétences/missions à déployer, sur son lieu de travail, ne devraient pas sortir du cadre de l'emploi-type de rattachement. Si nous avons négocié un accord classification/

rémunération au niveau de la branche ferroviaire, c'était pour avoir un premier outil réglementaire commun à tout le secteur ferroviaire et résister au dumping social par la casse des métiers.

Nous sommes la seule organisation syndicale à être à l'offensive sur ces dossiers : opposition frontale avec les directions SNCF, stratégie juridique et syndicalisme de branche !



Il n'y pas de restructurations moins importantes que d'autres car elles déclinent la même politique d'entreprise !

Au niveau de la SA SNCF Réseau, la dernière réorganisation nationale se nomme Résonances. Les rapports d'expertises, déclenchés par les élu.e.s CSE, ont pointé chaque fois la **perte d'intérêt au travail, le sentiment de déclassement et une incertitude organisationnelle**. Du côté de SUD-Rail, nous nous sommes **opposés à cette restructuration** et nous sommes même arrivés à la faire **ralentir** grâce à une **action juridique sur le CSE Réseau Nord-Est-Normandie**.

Au niveau de la SA Voyageurs, la fédération SUD-Rail a toujours **boycotté les réunions** concernant le nouveau projet du PDG « D30 »... qu'à SUD-Rail nous appelons « **le Cheminopoly version 3.0** ». Nous sommes la seule organisation syndicale à ne pas avoir accompagné cette stratégie patronale guidée par une volonté de structurer les entités à SNCF Voyageurs par marchés et business. **Nous étions semble-t-il dans le vrai puisque Jean Castex a ordonné de mettre sur pause cette réorganisation.**

Durant le mandat qui s'achève, nous n'avons jamais cédé à la fatalité ! Nous savons que les réorganisations locales découlent de ces décisions nationales. Elles s'inscrivent toujours dans la même logique de briser la résistance sociale des cheminot.e.s par l'atomisation de leur solidarité corporative, avant la privatisation des morceaux les plus rentables de la SNCF.

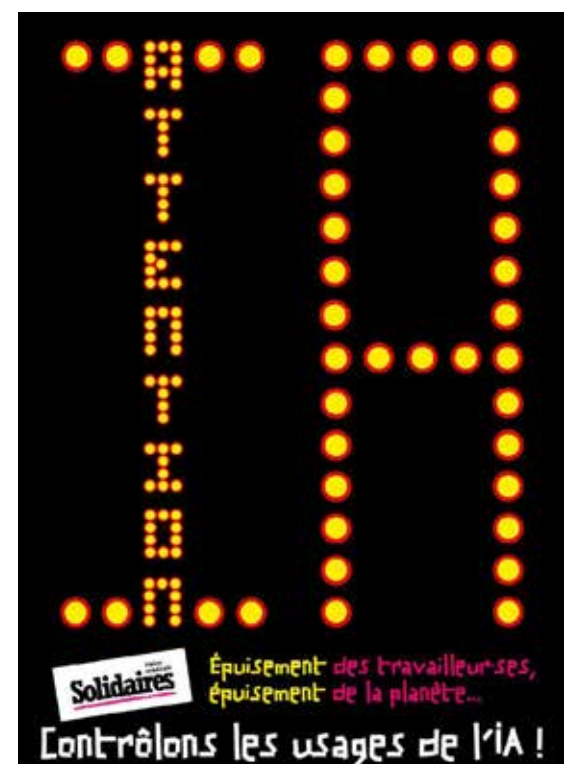
Il faut des représentant.e.s du personnel de combat pour imposer une autre orientation !

Agir syndicalement face à l'Intelligence Artificielle

Loin des promesses vantées par les employeurs, le déploiement de l'IA impacte en profondeur les conditions de travail et l'exercice des métiers et des missions de service public. Les effets sont bien réels pour les travailleurs et travailleuses, comme les usager.e.s.

L'intelligence Artificielle n'est pas un simple outil technique ou une innovation neutre. Son déploiement prend de plus en plus d'importance à la SNCF, souvent sans véritable débat et sans prise en compte des conséquences pour les travailleur.euse.s. Face à ces transformations massives du travail, il est indispensable d'agir syndicalement.

Les équipes SUD-Rail, dans les CSE, utiliseront leurs moyens de mettre en visibilité les systèmes d'intelligence artificielle (SIA) dans leur entreprise, d'utiliser les dispositions réglementaires existantes pour encadrer l'usage des SIA, de mobiliser les outils (information, consultation, expertise...) à leur disposition dans les instances, de rappeler aux personnels les enjeux autour de l'utilisation de leurs données personnelles.





**AUX ÉLECTIONS
PROFESSIONNELLES,
FAISONS
ENTENDRE NOTRE
VOIX !
SUD-RAIL !**



CAHIER REVENDICATIF SUD-RAIL



- **Un plan d'embauches supplémentaires** qui rattrape les suppressions massives de ces dernières années (et tout particulièrement entre 2019 et 2022)
- **L'arrêt des suppressions d'emplois** dans toutes les SA du Groupe SNCF
- Une politique d'emploi au niveau territorial qui brise les barrières entre les SA et permette de répondre aux exigences individuelles (mutation, notation ...)
- **De véritables parcours professionnels** dans toutes les filières / familles professionnelles
- **L'adaptation des postes**, des cadences de travail en prenant en compte l'âge, la résistance physique, l'état de santé de l'agent.e, **comme le prévoit la loi**
- **Les informations / consultations dans les CSE** pour toutes les **réorganisations** locales, régionales et nationales
- L'instauration d'un nouveau droit pour les représentant.e.s des salarié.e.s : **le droit de veto suspensif** sur les **réorganisations**. Lorsque l'évaluation des impacts des réorganisations sur la santé au travail et des risques graves sont identifiés les représentant.e.s du personnel doivent avoir la possibilité de suspendre les projets !

**EN VOTANT SUD-RAIL, VOUS
LANCEREZ UN MESSAGE CLAIR
ET OFFENSIF À LA DIRECTION
SNCF !**